



Pour publication immédiate : 17/04/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UN PROJET DE LOI POUR PROTÉGER LES CONTRIBUTABLES DE NEW YORK CONTRE LES AUGMENTATIONS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU FÉDÉRAL POUR LA JOURNÉE DES IMPÔTS

Le Budget adopté inclut un système optionnel d'impôt sur les salaires, de nouveaux fonds pour les dons caritatifs et une législation pour se dissocier du Code fiscal fédéral. Le résumé des réformes est disponible [lci](#)

Cette réponse coordonnée fournit des alternatives à l'agression fiscale dévastatrice ; les limitations des impôts locaux et étatiques coûtent 14,3 milliards de dollars aux contribuables de New York

En ce jour, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a reconnu la Journée des impôts en signant la législation pour protéger les New Yorkais contre les augmentations de l'impôt résultant des réformes de l'impôt sur le revenu fédéral. Ces changements du code fiscal de l'État aideront à préserver la compétitivité économique de New York et à protéger la déductibilité des impôts étatiques et locaux, un principe fondamental de la loi fiscale qui fait partie de l'impôt sur le revenu fédéral moderne depuis sa création. Cette législation offre de nouvelles options pour les dons caritatifs déductibles, crée un nouveau programme de compensation de dépense pour les employeurs (Employer Compensation Expense Program, ECEP) afin que les employeurs puissent aider leurs employés à optimiser la déductibilité et dissocie le code fiscal de l'État du code fiscal fédéral, s'il y a lieu, afin d'éviter des augmentations de l'impôt étatique entraînées exclusivement par des augmentations de l'impôt fédéral.

« New York ne restera pas inactif alors que le gouvernement fédéral vise le cœur économique de nos communautés et dérobe les hommes et femmes travailleurs de cet État au profit des riches et des sociétés de ce pays », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Ce projet de loi protège les New Yorkais contre l'attaque ciblée de Washington et nous continuerons à mener cette lutte et faire tout notre possible pour protéger les droits et les portefeuilles des familles dans tout l'État de New York. »

Robert F. Mujica Jr., Directeur du Budget de l'État, a déclaré : « Ces réformes du code fiscal de notre État sont le fruit de collaborations entre des agences d'État, qui travaillent avec de nombreux professionnels, entreprises et experts fiscaux. Grâce au leadership du Gouverneur, cette législation protégera les contribuables de New York, le budget de notre État et notre compétitivité économique ».

Le Directeur exécutif du Comté de Westchester, George Latimer, a déclaré :

« Dans le Comté de Westchester, la plupart des résidents paient plus de 10 000 dollars d'impôts par an. Ces impôts sont au profit des écoles, du gouvernement local et du gouvernement de l'État. Le dernier budget fédéral a dérobé des fonds à Westchester et le mode de vie de nos résidents a été menacé. Je tiens à remercier le Gouverneur Cuomo pour ce plan créatif pour aider les contribuables du Comté et les Législateurs pour reconnaître à quel point cette question est cruciale. Nous la soutenons et ferons tout notre possible pour la mettre en œuvre ».

Le Directeur Exécutif de l'Association des Comtés de l'État de New York (New York State Association of Counties), Stephen J. Acquario, a déclaré :

« Aujourd'hui, c'est la Journée des impôts et les New Yorkais enverront de nouveau des milliards de dollars de plus à Washington que notre État recevra sous forme de financement fédéral. En tant qu'État souverain, il est d'une importance primordiale que nous faisons tout notre possible pour protéger les revenus de nos contribuables et nous félicitons le Gouverneur Cuomo et les législateurs de l'État de faire progresser la législation pour y parvenir ».

Le Directeur administratif de l'Assemblée des maires de l'État de New York (New York State Conference of Mayors, NYCOM), Peter A. Baynes, a déclaré :

« La NYCOM apprécie vivement le leadership proactif du Gouverneur Cuomo en offrant une option pour atténuer le préjudice affligé aux communautés de New York et à leurs résidents avec le nouveau plafond des déductions des impôts étatiques et locaux. En collaborant avec la NYCOM et d'autres groupes, le Gouverneur et la Législature de l'État ont promulgué des options viables pour les New Yorkais d'éviter des augmentations des impôts et de restreindre les valeurs des maisons et les réductions des services municipaux essentiels. Nous avons hâte de collaborer avec l'Administration pour la mise en œuvre fructueuse de ce programme ».

La législation signée aujourd'hui promulgue une série de réformes du code fiscal de l'État de New York conçues pour protéger les résidents de New York contre les impacts néfastes de la Loi sur les réductions de l'impôt sur le revenu fédéral et les emplois (Tax Cuts and Jobs Act) promulguée récemment. Ces changements font suite à un [rapport](#) publié par le Département des impôts et des finances (Department of Taxation and Finance) en janvier 2018 qui énonce plusieurs mesures que l'État doit considérer pour atténuer ces impacts néfastes. Après une étude plus approfondie et une vaste consultation avec les experts du gouvernement étatique et local, les universitaires et le secteur privé, les réformes proposées ont été jugées viables pour protéger les New Yorkais et ont été incluses dans le Budget exécutif, puis adoptées par la Législature. Notamment, le Budget de l'année fiscale 2019 prend les mesures suivantes :

- **Promouvoir les dons caritatifs de l'État pour profiter aux New Yorkais :** Le Budget de l'année fiscale 2019 crée un nouveau Fonds de dons caritatifs (Charitable Contribution Funds) géré par l'État, pour accepter les dons dans l'objectif d'améliorer les soins de santé et l'éducation publique dans l'État de New York. Les contribuables qui répertorient les déductions pourraient déduire ces dons caritatifs sur leur déclaration d'impôts fédéraux et étatiques.

Tout contribuable faisant un don pourrait également demander un crédit d'impôt de l'État égal à 85 pour cent du montant du don pour l'année fiscale suivant la réalisation du don. Les contribuables peuvent également verser des dons admissibles à certaines organisations sans but lucratif à des fins spécifiques.

- **Autoriser le gouvernement local à instituer un fonds caritatif local :** Le Budget de l'année fiscale 2019 autorise les gouvernements locaux à établir des fonds de réserve pour dons caritatifs et à offrir des crédits d'impôt foncier pour encourager les dons à ces fonds caritatifs locaux. En vertu de la loi, ces fonds peuvent recevoir des dons caritatifs illimités aux fins de l'éducation, des soins de santé et d'autres œuvres caritatives. C'est un programme optionnel à la disposition des comtés, des cités, des villes, des villages et des districts scolaires. Les gouvernements locaux et les districts scolaires peuvent aussi établir des fonds caritatifs et offrir d'autres crédits d'impôt foncier pour encourager les dons à ces nouveaux fonds caritatifs locaux. Ces fonds aideront à soutenir des activités essentielles du gouvernement tout en aidant à préserver la déductibilité des impôts à la base de notre système fiscal.
- **Établir un programme de compensation de dépense alternatif pour les employeurs :** Le Budget de l'année fiscale 2019 crée de nouvelles manières pour les employeurs d'aider leurs employés avec leur impôt fédéral sur le revenu. Bien que la réforme fiscale fédérale ait supprimé la déductibilité totale des impôts étatiques et locaux pour les particuliers, les entreprises ont été épargnées par ces restrictions. En vertu de ce programme, les employeurs seront en mesure de sélectionner une nouvelle structure du programme de compensation de dépense pour les employeurs. Les employeurs qui choisissent d'y participer seront soumis à un impôt de cinq pour cent sur l'ensemble des dépenses salariales annuelles supérieures à 40 000 dollars par employé, instauré progressivement sur une période de trois ans, à partir du 1^{er} janvier 2019. Le système progressif d'impôt sur le revenu des particuliers restera en place, et un nouveau crédit d'impôt dont la valeur correspondrait à l'ECEP réduira l'impôt sur les revenus salariaux des particuliers et permettra de garantir que le salaire net des contribuables de l'État soumis à l'ECEP ne diminuera pas. Ce programme est conçu pour être neutre sur les recettes de l'État. Les employeurs ne subiront pas non plus de répercussions néfastes, mais ils offriront à leurs employés la possibilité de réduire leurs impôts fédéraux.
- **Se dissocier du code fiscal fédéral :** Le code fiscal de l'État est étroitement aligné sur le code fiscal fédéral. Cette législation dissocie le code fiscal de l'État du code fiscal fédéral, lorsque nécessaire, pour éviter des augmentations des impôts de l'État de plus d'1,5 milliard de dollars causées uniquement par les augmentations des impôts fédéraux.

La nouvelle loi fédérale a une incidence disproportionnée et négative sur l'État de New York qui envoie déjà chaque année à Washington 48 milliards de dollars de plus qu'il ne reçoit en fonds fédéraux. Selon un rapport récent publié par le Département des impôts et des finances de l'État, la suppression de la déductibilité intégrale des SALT à elle seule coûtera à New York 14,3 milliards de dollars supplémentaires.

Ces changements au code fiscal de l'État font partie de l'effort à plusieurs volets du Gouverneur Cuomo pour lutter contre l'agression de l'impôt fédéral. Avec les gouverneurs de New Jersey et de Connecticut, le Gouverneur Cuomo a annoncé une coalition pour poursuivre le gouvernement fédéral. La nouvelle loi préempte effectivement la capacité des États à gouverner en réduisant leur capacité à subvenir aux besoins de leur citoyens et cible injustement New York et des États dans la même situation, en violation même de la Constitution.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)